**Réponse au communiqué de presse**
**du groupe Nérac Citoyenne**

Avant de clôturer la séance, en question diverse, je souhaite aborder le communiqué de presse publié hier par le groupe Nérac citoyenne dont vous êtes, Monsieur Goujon, le porte-parole au conseil municipal. Permettez-moi de vous dire que je trouve la rhétorique de ce communiqué particulièrement pernicieuse et malhonnête. Je vais vous dire pourquoi.

*Vous écrivez : « Pendant ces deux mois de confinement, la vie municipale se serait-elle arrêtée ? Pourtant les sujets d'actualité n'ont pas manqué et auraient sans doute mérité une expression suivie d'engagements forts de la part de la municipalité. »*

Je vais vous dire ce que nous avons fait durant 2 mois. Et ce que nous avons fait nous l'avons fait sans vous car nous attendons encore vos offres de services durant cette crise alors que vous êtes élu depuis le 15 mars.
Voilà donc notre activité durant deux mois dans le cadre de la crise sanitaire :

***Ouverture quotidienne de la Mairie de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 15h30***

Nous avons :

- Apporté des renseignements divers pour les Néracais
- Distribué des attestations de sortie
- Distribué du travail scolaire aux familles laissé par les écoles
- Appelé hebdomadairement des personnes vulnérables
- Effectué des courses alimentaires pour les personnes seules ou fragiles
- Suivi au quotidien les instructions et informations de l'Etat (marchés, fermeture des lieux publics…)
- Mis en place d'un numéro public d'urgence disponible 7 jours /7 et 24h/24
- Mis en place des patrouilles quotidiennes de la police municipale
- Organisé avec les écoles la garde des enfants de soignants
- Mis en place des déambulations musicales dans les rues pour conserver une vie culturelle sur la commune

***Organisation interne de la Mairie***

Nous avons :

- Organisé le travail des agents en présentiel ou à distance
- Mis en place le plan de continuité des services

***Réouverture des écoles***

Nous avons :

- Mis en place le protocole sanitaire de l'Education Nationale
- Concerté les enseignants et les personnels des écoles : ouverture de 18 des 23 classes publiques dès le 12 mai

***Fourniture en masques***

Nous avons :

- Commandé 10 000 masques jetables pour les services de la Mairie et les commerçants et artisans (20 par structure)
- Commandé et distribué à la population (23 et 24 mai) 7500 masques en tissu

***Marché du samedi***

Nous avons :

- Arrêté le marché durant la période de confinement
- Diffusé les coordonnées des producteurs assurant de la vente directe ou des livraisons à domicile
- Repris le marché du samedi place du Foirail à compter du 16 mai, avec une organisation permettant le respect des distances de sécurité

*Vous écrivez : « La fermeture du marché a été anticipée mais aucune solution de substitution respectant les consignes de sécurité n'a été proposée* ***à notre connaissance*** *aux producteurs qui ont dû faire preuve de débrouillardise pour écouler leur production. »*

Faux. Nous avons autorisé dès la deuxième semaine de fermeture les producteurs à s'installer sur des lieux privés.
Aussi, nous avons diffusé sur le site de la ville, dans la presse et sur les réseaux sociaux les coordonnées des producteurs qui

assuraient de la livraison ou de la vente directe sur leur lieu de production.
Votre rhétorique est malhonnête quand vous écrivez « à notre connaissance ».
En fait, vous ne savez pas, vous le reconnaissez en creux, mais vous dites quand-même, faisant vôtre la vieille méthode selon laquelle plus on insinue le doute, plus on est certain qu'il en restera quelque chose de mauvais. Ce n'est pas digne de ce que vous pensez représenter.

*Vous écrivez : « C'est également dans cette période qu'a été annoncée la fermeture d'une classe à l'école maternelle J. Moulin. Cette décision, dénoncée par les associations de parents (FCPE et APE de Nérac) n'a pas* ***semble-t-il*** *suscité de réaction de la municipalité. Qu'adviendra-t-il du personnel municipal (ATSEM) impacté par cette fermeture ? »*

Propos malhonnête encore quand vous dites « semble-t-il ». Le « semble-t-il » est une fois encore la preuve que vous ne sous êtes pas renseigné. Vous ne savez pas, puisque c'est « semble-t-il » mais vous dites quand même. Là encore il en restera bien quelque chose de mauvais qui contribuera à semer le doute.
Et bien si, nous avons réagi. Je me suis tout d'abord entretenu avec l'Inspecteur d'Académie pour lui dire mon désaccord sur cette fermeture.
Désaccord de principe, mais désaccord aussi car cette fermeture désorganise notre dispositif scolaire local. Lors du prochain

conseil municipal, nous adopterons une motion comme nous le faisons chaque fois qu'une classe ferme.
Quant aux ATSEM de l'école Jean Moulin, nous les avons bien évidemment rencontrées. Nous leur avons proposé qu'elles se voient pour trouver un accord entre elles pour savoir laquelle pourrait basculer sur l'école Jacques Prévert. A défaut d'accord, nous établirons des critères objectifs pour en désigner une qui ira donc travailler dans l'autre école maternelle de Nérac. Ce travail se fait en concertation avec elles.

*Vous écrivez : « Très récemment, nous avons été surpris en pleine crise sanitaire que des moyens policiers disproportionnés aient été déployés pour contrôler une famille de 5 personnes avec des enfants scolarisés dont les parents sont employés régulièrement auprès d'une entreprise agricole locale. Il semblerait que la municipalité n'ait pas été informée ; ce qui pourrait peut-être expliquer l'absence de réaction de la mairie ? »*

Je vous rappelle que les forces de l'ordre n'ont pas à nous tenir au courant de leurs opérations dans quelque domaine que ce soit, et donc dans la gestion des questions d'immigration. Donc oui, il est vrai que nous n'avons pas été au courant de ce contrôle de gendarmerie que vous évoquez, et je ne le suis pas plus ce soir.
Mais là encore, on voit bien poindre le procès en inhumanité. Alors je pourrais vous rappeler l'historique de l'installation du

CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) à Nérac que j'ai accepté en pleine crise migratoire de 2015 et le tombereau d'injures auquel j'ai alors dû faire face.

*Vous écrivez : « Durant cette période où l'information était primordiale au quotidien on ne peut que déplorer qu'il ait fallu aller sur une page personnelle d'un réseau social mêlant vie privée et affaires publiques pour obtenir des renseignements pratiques. D'autres municipalités ont impulsé ou soutenu des initiatives et l'ont fait savoir à travers l'affichage municipal ou la presse. Ce manque de communication officielle nuit à la cohésion humaine et sociale des Néracais. »*

Là encore c'est faux. Toute information liée à la crise que j'ai diffusée sur mon compte Facebook a auparavant été diffusée sur le site internet de la ville, diffusée à la presse, affichée sur la porte de la Mairie et sur les panneaux d'affichage de la ville.
Quant à mon utilisation de Facebook, oui, il s'agit d'un mode de communication rapide, direct et efficace. De très nombreux Néracais me contactent directement, quotidiennement par ce biais. Mais si mon compte Facebook vous insupporte, rien ne vous oblige à le consulter parce-que toute l'information publique que vous y trouvez se trouve aussi ailleurs, sur d'autres supports. Vous avez peut-être la nostalgie du crieur de rue, mais nous sommes en 2020.

Toujours concernant l'information des Néracais, nous avons partagé avec Patrice Dufau, Marc Gelly, Frédéric Sanchez, Evelyne Caserotto, Edith Busquet et moi-même le téléphone d'urgence, 7j/7, 24h/24 durant 2 mois. Chacun de nous a répondu quotidiennement à plusieurs dizaines d'appels et pour chaque situation, nous avons trouvé une solution ou apporté une réponse.
Durant ces deux mois, j'ai été personnellement en contact avec plus de Néracais qu'il n'y en aura jamais qui voteront pour vous. Alors si quelqu'un a « nui à la cohésion humaine et sociale des Néracais », ce n'est certainement pas nous.

*Vous écrivez : « À quelques jours de l'installation du conseil municipal et de l'élection du maire, Nérac citoyenne entend poursuivre une dynamique initiée au cours de la campagne en particulier autour des valeurs écologiques, sociales et solidaires. »*

Il est vraiment temps que vous cessiez de tenter de préempter les valeurs écologiques, sociales et solidaires. Là où vous assénez, on l'a vu à travers votre communiqué, une fausse bien-pensance moralisatrice et inactive, nous répondrons toujours par du pragmatisme, de l'efficacité et de la modestie.

En conclusion, permettez-moi de vous dire que je trouve bien triste la façon dont vous commencez ce mandat.

Je trouve méprisant pour l'assemblée dans laquelle vous allez siéger durant 6 ans que vous réserviez à la presse votre communication sur des sujets pour lesquels vous auriez obtenu des réponses simples et factuelles en séance, sujets sur lesquels vous maniez des on dit, des « semble-t-il » ou des « à notre connaissance » en guise de vérités.

Être élu municipal, ce n'est définitivement pas cela. Et je pense que les Néracais sur ce sujet comme sur bien d'autres ont été clairvoyants le 15 mars.